

Cahier des clauses techniques particulières

Marché de fourniture : Acquisition d'un simulateur de conduite de matériels agricoles

pour l'EPLEFPA Campus Agronova

Sommaire

- Article 1. Définition des lots
- Article 2. Données techniques
- Article 3. Formation, garantie et service après-vente
- Article 4. Délais de livraison

Annexes

- Annexe 1. Présentation du lot

Le présent document comporte trois pages.

Article 1. Définition des lots

Le présent marché est constitué d'un lot unique correspondant à un équipement précis ainsi qu'à sa livraison et son installation.

La candidature ne sera recevable que si le candidat propose l'ensemble du lot et des prestations associées (livraison, installation et formation à l'utilisation du matériel).

Article 2. Données techniques

Les équipements proposés devront répondre aux normes de sécurité en vigueur (conformité aux normes françaises et aux directives européennes avec marquage et déclaration communauté européenne de conformité).

Les caractéristiques techniques des équipements attendues sont présentées en annexe.

Pour chaque offre, le candidat devra joindre :

- une notice descriptive ;
- les documentations techniques et commerciales du matériel rédigées en langue française ;
- une notice descriptive des conditions requises pour la mise en place de l'équipement et en particulier lorsque ceux-ci concerne le branchement électrique ou le raccordement à un réseau informatique et au web ;
- un devis détaillant les éléments techniques et financiers des produits proposés et les conditions de vente,
- le cas échéant, les préconisations cotées des équipements et les préconisations de branchement électrique ou de raccordement à un réseau informatique et au web nécessaire à l'installation de l'équipement.

Article 3. Formation, garantie et service après-vente

L'offre devra préciser les modalités prévues de formation à l'utilisation de l'équipement.

L'offre devra également préciser la présence ou non et la durée de la garantie. Les conditions de mise en œuvre du service après-vente ainsi que la maintenance obligatoire et régulière devront être présentés, et les conditions financières devront être explicités.

Des références ou engagement d'intervention dans le cadre de pannes couvertes et non couvertes par la garantie devront être précisés.

Article 4. Délais de livraison

En cas d'incapacité à respecter les délais de livraison prévus par le règlement de la consultation, les délais proposés par le candidat devront être explicitement indiqués.

Fait à Précieux, le **09 AVR. 2026**

Le directeur de l'EPLEFPA Campus Agronova

Jean-Baptiste AUROY



Annexe 1. Présentation du lot

Lot 1 – Simulateur de conduite de matériels agricoles

Ce lot concerne la fourniture, l'installation et la mise en service d'un simulateur de conduite de matériels agricoles pour la formation des apprentis de l'EPLEFPA Campus Agronova.

L'objectif est la formation des apprentis à la conduite de matériels agricoles de type tracteur et chargeur en sécurité. L'intégration de modules supplémentaires de type matériels de récolte (moissonneuse ou ensileuse) ou chargeur télescopique serait un plus. Ils peuvent être proposés en option avec un chiffrage indépendant de l'offre de base.

De la même manière, les éventuelles perspectives de mise en réseau de plusieurs simulateurs ou de développement à venir de matériels relevant du champ agricole sont attendues, le cas échéant avec un chiffrage spécifique. Elles ne font toutefois pas l'objet d'une intention d'achat dans le cadre du présent marché mais contribueront au choix dans la perspective d'une éventuelle montée en puissance de la formation sur simulateurs.

Le simulateur attendu doit proposer un poste de conduite complet permettant une simulation réaliste. Les types de matériels attendus sont à minima un tracteur et un chargeur dont les caractéristiques devront être précisés (tracteur seul ou attelé notamment).

Le simulateur intègrera notamment :

- Un grand écran et/ou un casque de réalité virtuelle ; la qualité du graphisme devra être attestée afin de garantir le réalisme de la simulation. L'objectif du simulateur est en effet de contribuer à l'apprentissage de la conduite en sécurité.
- L'ensemble des équipements d'une cabine nécessaire à l'apprentissage de la conduite et notamment un siège professionnel complet, un volant, un pédalier, des joysticks adaptés aux matériels proposés par le simulateur, etc.
- Les licences informatiques nécessaires à son fonctionnement. Celles-ci devront être précisées dans l'offre.

Les équipements et services nécessaires à la formation devront être inclus et explicités :

- Possibilité d'enregistrement des simulations réalisées,
- Modalités d'analyse des séquences réalisées,
- Liste des scénarios proposés ou proposables,
- Options de paramétrage (parcours de formation préconstruit, construction du scénario par le formateur, etc.

Le caractère « transportable » du simulateur est également attendu afin de pouvoir contribuer à la promotion des métiers du secteur agricole lors de forums ou salons. Cet aspect devra être détaillé dans l'offre en précisant les équipements de transport fournis et les conditions de transport préconisées.

Les modalités d'installation de l'équipement ainsi que celles de prise en main et de formation de l'équipe enseignante appelée à l'utiliser devront être explicitées

Les garanties, prestation de service après-vente ou de maintenance, de mise à jour et de développement de nouvelles prestations (nouveaux scénarios, nouveaux matériels, correction de bug, montée en gamme, etc.) ainsi que leur coût spécifique s'il n'est pas compris dans l'offre (abonnement ou contrat complémentaire nécessaire) devront être précisés.

Enfin l'établissement attend une prestation complète. Une présentation de l'équipement auprès de l'équipe pédagogique pourra être proposée durant la période préalable à la remise des offres.